

Réf: Dossier N° 059332

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ZAO ORGANIZATION » en abrégé « ZAO'O »

Siège social Abidjan, Adjamé, WILLIAMSVILLE, Lot 232, Ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 25/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ZAO ORGANIZATION » en abrégé « ZAO'O »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- GESTION ET PROMOTION IMMOBILIÈRE
- COURTAGE EN ASSURANCE
- BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS
- ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE MT/BT/HT/EP
- FROID ET CLIMATISATION
 - FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS ET DE MATÉRIELS

MÉDICAUX

- FOURNITURES DE MOBILIERS SCOLAIRES
- FOURNITURES D'ÉQUIPEMENTS ET DE MATÉRIELS

BUREAUTIQUES ET INFORMATIQUES

- AMÉNAGEMENT FONCIER
- INTERMÉDIATION
- AGRICULTURE
 - RECOUVREMENT DES TAXES DE COLLECTIVITÉS

TERRITORIALES

- TRANSPORTS ET LOGISTIQUES
- REPRÉSENTATION COMMERCIALE
- DIVERSES PRESTATIONS ET SERVICES
- IMPORT/EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières

et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Adjamé, WILLIAMSVILLE, Lot 232, Ilot 40

Dirigeant(s) : M ZAO CLÉMENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07625 du 03/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37574/GTCA/RC/2021 du 03/12/2021

